



# ÉCHOS DE PIOPOLIS

Volume 9, Numéro 3

Juillet 2007

## LE MOT DU MAIRE

Les cyanobactéries, l'affaire de tous.

L'été dernier, des cyanobactéries (algues bleu-vert) ont été observées dans le lac Mégantic, à la baie des Sables et dans la baie de Piopolis. Seule l'action concertée de tous les citoyens et de toutes les citoyennes permet de prévenir la propagation de ces algues toxiques.

### *Causes*

Les cyanobactéries ont surtout besoin de deux éléments pour se développer soit le phosphore et la sédimentation (vase).

Le phosphore provient des engrais autant chimiques que biologiques ainsi que des rejets des installations septiques particulièrement celles qui sont non conformes. Le phosphore fait pousser les plantes, donc il favorise également la pousse des algues. De son côté, la sédimentation provient principalement du sol mis à nu que l'eau de pluie lessive. Elle se retrouve, par la suite, dans les cours d'eau et dans les lacs.

### *Éléments de solution pour les citoyens*

Tout d'abord, il s'agit de se procurer des produits nettoyants pour la lessive, la vaisselle et le lave-vaisselle sans phosphore. Une suggestion de produits nettoyants sans phosphore est la marque Bio Vert que l'on retrouve dans certains commerces à Lac-Mégantic. Deuxièmement, il faut

s'assurer que les installations septiques (fosse septique et champ d'épuration) fonctionnent efficacement et respectent la réglementation municipale sur la protection de l'environnement.

### *Éléments de solution pour les riverains*

La revégétalisation des rives des cours d'eau, des ruisseaux et des lacs permet de réduire la quantité de phosphore qui se rend dans l'eau. En fait, les arbustes et les arbres en absorbent une partie. De plus, la végétation réduit la sédimentation et le réchauffement de l'eau.

Pour les terrains en bordure du lac, une bande de 15 mètres (50 pieds) qui porte le nom de rive doit servir de défense au lac. Plus il y a de végétation sur la rive, meilleure est la protection. Il est très important de ne jamais effectuer de travaux sur la rive sans avoir préalablement obtenu un permis de la Municipalité. Également, l'utilisation de toute forme d'engrais en bordure du lac et des cours d'eau est à proscrire. Aussi, le sol qui longe les ruisseaux et le lac ne doit jamais être mis à découvert.

### *Conclusion*

Tous les citoyens et toutes les citoyennes ont une responsabilité dans la lutte aux cyanobactéries. Nous avons des habitudes et des comportements à changer pour protéger notre «or bleu». L'action concertée de chacun et chacune d'entre nous se concrétisera par la réussite. Pour informations supplémentaires sur les cyanobactéries : visitez les sites Internet suivants : [www.piopolis.ca](http://www.piopolis.ca), [www.fapel.org](http://www.fapel.org), [www.rappel.qc.ca](http://www.rappel.qc.ca), [www.msss.gouv.qc.ca](http://www.msss.gouv.qc.ca) et [www.msp.gouv.qc.ca](http://www.msp.gouv.qc.ca)

Je vous rappelle, en terminant, que je suis au bureau municipal tous les lundis avant-midi pour vous accueillir.

Marc Beaulé, maire

## **PROJET D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS**

Les gouvernements fédéral et provincial devraient (si c'est déjà fait) annoncer sous peu l'octroi de subventions pour la réalisation de travaux d'aqueduc dans le village auxquels est aussi associée la réfection de la chaussée. Le Conseil municipal a mis beaucoup d'énergie dans ce dossier qui semble arriver à terme. Il reste cependant encore beaucoup de travail à faire parce que nous souhaitons que les égouts fassent partie du projet. Bien sûr, les citoyens(nes) seront informés(ées) et consultés(ées) sur la réalisation de ces travaux.

Dans ce dossier, l'objectif du Conseil est d'assurer aux résidents du village une alimentation en eau potable de qualité en évitant les avis d'ébullition et de protéger le lac en traitant efficacement les eaux usées qui sont une source importante de phosphore. Tout cela, à un prix que les citoyens(nes) de Piopolis sont capables d'assumer. Nous aurons à choisir, pour le village, un traitement collectif des eaux usées ou la mise aux normes gouvernementales de plus en plus sévères des installations septiques individuelles.

Dès que le dossier sera complet, vous serez avisés des modalités d'information et de consultation. La décision vous appartiendra. Ce sera le troisième et sans doute le dernier projet d'égouts et d'aqueduc qui sera présenté aux citoyens(nes) de Piopolis.

## **LE QUAI DU VILLAGE ET LA PERGOLA**

Il aura fallu deux ans pour la réparation du quai et la reconstruction de la pergola. Le coût total approche les 70 000 \$. Sur ce montant, 12 500 \$ sont assumés par la Municipalité et 57 500 \$ par des subventions.

La pergola, aux formes futuristes, nous entraîne vers notre avenir et le quai nous rattache à notre histoire. La pergola a été conçue bénévolement par l'architecte Jean-François Charbonneau et elle symbolise un voilier. La toiture représente les voiles et les bancs rappellent la proue du navire. Construction générale Roy-Fontaine de Woburn en a fait la réalisation.

## **TOIT DE L'ANCIENNE PERGOLA À DONNER**

Si vous désirez acquérir le toit de l'ancienne pergola, il s'agit d'écrire un court texte expliquant votre motivation. Présentement, le toit se trouve dans la cour du garage municipal. Pour une meilleure idée des dimensions, présentez-vous pour y jeter un coup d'oeil.

Évidemment, le nouvel emplacement devra être en conformité avec les règlements municipaux. De plus, le transport sera sous la responsabilité du nouveau propriétaire.

Vous pouvez apporter votre écrit au bureau municipal ou le faire parvenir par courriel ( [mun.piopolis@axion.ca](mailto:mun.piopolis@axion.ca) ) ou par la poste au 403, rue Principale, Piopolis (Québec), G0Y 1H0. La date limite de réception est le 6 août à 15h00. Un tirage au sort déterminera le gagnant.

## **VIDANGE DES BOUES, COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX ET COLLECTE DES GROS REBUTS**

1) La collecte des boues de fosses septiques se fera, cette année, dans la semaine du 3 septembre pour les secteurs suivants : chemin de la Pointe-aux-Bouleaux, chemin Vachon, chemin de la Plage, chemin du Lac, chemin Beulé, chemin Chouinard, rang des Grenier, rue de la Vieille-Forge et le chemin du Croissant-de-Lune. Pour faciliter la collecte des boues, il s'agit de s'assurer que l'accès de vos installations septiques soit bien dégagé. De plus, les 2 couvercles doivent être déterrés et un pourtour d'environ 8 pouces (20 cm) doit être fait jusqu'au niveau de la fosse pour permettre de basculer les couvercles sans difficulté.

2) La collecte des résidus domestiques dangereux se fera pour l'ensemble du territoire à la même période que la collecte des boues septiques. Vous recevrez, quelques jours à l'avance, la procédure à suivre pour la disposition de vos produits.

3) La 2<sup>e</sup> collecte des gros rebuts s'effectuera, quant à elle, le 8 octobre. N'oubliez pas que les appareils contenant des gaz de réfrigération

(réfrigérateurs, congélateurs et climatiseurs) ne sont plus ramassés. Ces appareils seront recyclés adéquatement en appelant la Ressourcerie du Granit au (819) 583-6615 qui se chargera de les récupérer. Par le fait même, pourquoi ne pas profiter de ce service pour donner une deuxième vie à vos effets qui sont encore en état de servir. La réutilisation, c'est un bon choix pour l'environnement.

## **PROGRAMME RÉNO VILLAGE**

Le programme Réno Village aide les propriétaires à revenu faible ou modeste en milieu rural à effectuer des réparations visant à corriger des déficiences graves à leur maison.

Ce programme est une subvention qui peut atteindre 90 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 6 500 \$. L'argent est versé seulement lorsque les travaux sont terminés.

Quelles sont les conditions à respecter ?

Le bâtiment doit avoir besoin de rénovations résidentielles visant la correction de déficiences graves. De plus, la valeur du bâtiment ne doit pas excéder 60 000 \$. La valeur des bâtiments est établie à partir du compte de taxes municipales de l'année civile précédant l'année de la programmation budgétaire en cours.

Pour de plus amples renseignements : visiter le site au [www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/renovillage.html](http://www.habitation.gouv.qc.ca/programmes/renovillage.html)

## **OTJ DE PIOPOLIS**

Au niveau des inscriptions, un record a été établi cette année avec 17 participants inscrits. Des jeunes de 4 à 12 ans profitent de cours de kayak, de cours de natation, de 2 demi-journées avec l'équipe mobile de Québec en forme ainsi que de plusieurs autres activités. Celles-ci sont habilement préparées par le coordonnateur Monsieur Nebojsa Adzic ainsi que par la monitrice Mademoiselle Tatiana Adzic. Nebojsa en est à sa

deuxième année de supervision à l'OTJ tandis que Tatiana est une nouvelle recrue.

Qu'est-ce que l'équipe mobile de Québec en forme? C'est un organisme à but non lucratif dont la mission, entre autres, est la mise en œuvre d'actions durables favorisant une vie saine et active principalement par l'activité physique et sportive. Leur service est offert gratuitement aux municipalités qui respectent leurs conditions d'admissibilité.

De plus, les jeunes sont en pleine préparation d'une grande fête. Tous les groupes existants des OTJ de la MRC du Granit se rassembleront le mardi 7 août à Lac-Mégantic pour la grande fête des OTJ.

### **LES PILES, SI INOFFENSIVES QUE ÇA?**

Saviez-vous que plus de 400 millions de piles ont été jetées dans les dépotoirs canadiens en 2006? Aucune loi n'encadre l'enfouissement de piles au Canada.

Les piles sont les déchets toxiques le plus fréquemment retrouvés dans les poubelles des Canadiens. Une fois enfouies, les piles dégagent des quantités alarmantes de produits toxiques. Le cadmium peut causer des problèmes rénaux s'il est ingéré ou provoquer le cancer du poumon s'il est inhalé. Le plomb peut causer des troubles neurologiques majeurs aux femmes enceintes et aux enfants.

Quoi faire pour disposer de vos piles rechargeables et non rechargeables? Plusieurs alternatives s'offrent à vous. La Source (anciennement Radio Shack) reprend **UNIQUEMENT** les piles rechargeables. Celles-ci sont envoyées dans une entreprise qui est spécialisée dans la récupération des métaux contenus dans les piles. Également, vous pouvez les apporter chez Dubé équipement de bureau qui recueille les piles rechargeables et les piles non rechargeables. Également, vous pouvez remettre vos piles à des élèves de l'école des Monts-Blancs de Woburn. Une statistique intéressante est que pour l'année scolaire 2006-2007, les élèves ont

recueilli plus de 2 000 piles. Ce sont 2 000 piles qui ne se sont pas retrouvées dans un dépotoir et avec aucunes conséquences fâcheuses pour l'environnement. Aussi, vous pouvez les conserver jusqu'à la collecte annuelle des résidus domestiques dangereux. Bonne gestion de vos piles!

## **PETITES COLLECTES QUI RAPPORTENT**

**(attaches à pain, goupilles de cannettes, cartouches d'imprimantes usagées et timbres oblitérés)**

Saviez-vous que vos attaches à pain et vos goupilles de cannettes peuvent soutenir différents organismes?

Il s'agit de remettre ces objets à un enfant qui fréquente l'école des Monts-Blancs de Woburn. Par la suite, les attaches à pain et les goupilles de cannettes sont remises aux Soupapes de la bonne humeur. Pour l'année scolaire 2006-2007, les élèves de l'école des Monts-Blancs de Woburn ont remis aux Soupapes de la bonne humeur une caisse remplie de goupilles de cannettes et une caisse pleine d'attaches à pain. Ceci permet aux élèves de se responsabiliser en effectuant diverses tâches relatives à cette collecte. Ils font également une prise de conscience que des petits gestes au quotidien possèdent un potentiel d'entraide.

Également, vous pouvez apporter votre collecte directement aux Soupapes de la bonne humeur au 2981, rue Agnès à Lac-Mégantic. De là, ces menus objets sont acheminés à l'association du Syndrome de Down de Sherbrooke. Cette association redistribue dans tous les organismes à but non lucratif qu'elle chapeaute une compensation.

De plus, les élèves recueillent les cartouches d'imprimantes usagées et les piles.

En ce qui concerne les timbres oblitérés (déjà utilisés), ils permettent d'apporter de l'aide aux enfants des pays en voie de développement et en particulier ceux qui souffrent de malnutrition. Que fait-on avec des

timbres oblitérés? Voici un exemple : la vente d'œuvres artisanales confectionnées à partir de timbres déjà utilisés permet d'amasser de l'argent. Vous pouvez apporter vos timbres à l'église Saint-Zénon de Piopolis. Il y a des contenants prévus à cet effet. Ils se situent dans le coin droit en entrant dans l'église. Ensuite, les timbres sont acheminés à Caritas-Sherbrooke et aux membres du Service philatélique d'entraide Caritas et c'est Caritas International qui se charge de distribuer l'argent à travers les pays en voie de développement. Petit timbre va loin et ce geste d'apporter vos timbres déjà utilisés démontre votre souci de partage et de solidarité à l'égard des enfants démunis.

Pour conclure, ce n'est pas tant dans l'éclat du geste qui révèle son importance, mais bien dans le petit geste permanent au quotidien.

### **NOUVELLES DE LA FABRIQUE**

En 2009, l'église actuelle aura 100 ans. En 2005-2006, on lui a refait une beauté extérieure. Pour son centenaire, nous avons pensé restaurer le calvaire du cimetière paroissial. Pour compléter cet embellissement, nous aimerions que chaque propriétaire de lot (concession) voit aussi à faire restaurer son monument funéraire si besoin. D'autre part, il serait sage que tout propriétaire de lot qui arrive au 3<sup>e</sup> âge (urgent pour les 70 ans et plus) de transférer son lot à la génération suivante. Le transfert ne coûte rien et vous assure une continuité que vous aurez souhaitée. Vous n'avez qu'à me contacter pour compléter le formulaire.

Dans un autre ordre d'idée, la prochaine cueillette des cannettes et des bouteilles au profit de la Fabrique Saint-Joseph-des-Monts se fera le samedi 8 septembre. Merci à l'avance de votre collaboration et de votre implication assidue!

Diane Lafontaine  
Présidente du conseil de gestion  
(819) 583-4431